

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

<u>En exercice</u> : 15	<u>Présents votants</u> : 09	<u>Pour</u> : 09+02 procurations	<u>Abstention</u> : 0	<u>Contre</u> : 0
-------------------------	------------------------------	-------------------------------------	-----------------------	-------------------

L'an deux mille vingt-six le 05 juin à 18 heures et 30 minutes, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Bernard BAZINET, Maire, le conseil municipal de la commune d'AUGIGNAC,

Date de la convocation du Conseil Municipal : 22 mai 2026

CONSEILLERS MUNICIPAUX PRESENTS :

BAZINET Bernard	Présent	FURGAUT Antoine	<i>Absent</i>	MATHIS Franck	Présent
CHABOT-LALAY Patricia	<i>Absente</i>	GRASSET Cécile	Présente	MERLE Yannick	Présente
COLLOT Didier	Présent	LABOURET Alexis	<i>Absent</i>	PIALHOUX Laurent	<i>Absent</i>
DABOUSSI Margot	<i>Absente</i>	MAREND Vincent	Présent	PINEL Catherine	<i>Absente</i>
FUENTES Marie-Claude	Présente	MARQUILLIE Catherine	Présente	VIGNERON Sébastien	Présent

ABSENT(E)(S) EXCUSE(S) : Laurent PIALHOUX (procuration à Catherine MARQUILLIE)
Patricia CHABOT-LALAY (procuration à Cécile GRASSET)

ABSENT(E)(S) : Catherine PINEL, Margot DABOUSSI, Alexis LABOURET,
Antoine FURGAUT

SECRETAIRE DE SEANCE : Marie-Claude FUENTES

2026-38 Election des délégués titulaires et suppléants pour les élections sénatoriales

Vu le code électoral ;

Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

Vu la circulaire ministérielle INTP2611651 C du 06 mai 2026 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 24-2026-05-19-00003 en date du 19 mai 2026 indiquant le nombre de délégués et de suppléants à élire dans la commune ;

a) Composition du bureau électoral

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de Mme Catherine MARQUILLIE, M. Didier COLLOT, M. Sébastien VIGNERON, M. Vincent MAREND. La présidence du bureau est assurée par ses soins.

M. Le Maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection de 03 délégués titulaires et de 03 délégués suppléants en vue des élections sénatoriales.

b) Élection des délégués titulaires

Les candidatures enregistrées sont :

- Bernard BAZINET
- Laurent PIALHOUX
- Catherine MARQUILLIE

Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de conseillers présents et représentés	11
Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote (abstention)	0
Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés dans l'urne)	11
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	0
Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau	0
Nombre de suffrages exprimés	11
Majorité absolue	6

Ont obtenu :

- Bernard BAZINET 11 voix
- Laurent PIALHOUX 11 voix
- Catherine MARQUILLIE 11 voix

M. Bernard BAZINET, M. Laurent PIALHOUX et Mme Catherine MARQUILLIE ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégués titulaires pour les élections sénatoriales.

c) Élection des délégués suppléants

Les candidatures enregistrées sont :

- Sébastien VIGNERON
- Marie Claude FUENTES
- Yannick MERLE

Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de conseillers présents et représentés	11
Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote (abstention)	0
Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés dans l'urne)	11
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	0
Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau	0
Nombre de suffrages exprimés	11
Majorité absolue	6

Ont obtenu :

- Sébastien VIGNERON 11 voix
- Marie Claude FUENTES 11 voix
- Yannick MERLE 11 voix

M. Sébastien VIGNERON, Marie Claude FUENTES, Yannick MERLE ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégués suppléants pour les élections sénatoriales.

Copie conforme en Mairie,
le 08 juin 2026
Le Maire
M. Bernard BAZINET



Le Maire certifie sous sa
Responsabilité le caractère
Exécutoire de cet acte.
Le Maire, Bernard BAZINET



Le secrétaire de séance
Marie Claude FUENTES

A handwritten signature in black ink, likely belonging to Marie Claude FUENTES, the secretary of the session.